

Propriétaire-Gérant, ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant, ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, au bureau du journal.

Les dévouements, ils s'obstinent à suivre les chemins et à obéir aux hommes qui nous ont conduit au déficit...

PIERRE SALVAT.

LE VÉRITABLE AUTEUR DE LA PANIQUE

On lit dans le Moniteur: L'Agence Havas vient de communiquer la note suivante aux journaux:

Certains journaux de Paris et des départements ont organisé une campagne de fausses nouvelles dont le but est de jeter le discrédit sur l'administration des Caisse d'épargne.

Il y a eu qui une voix pour demander non seulement qu'on déchargât sur l'industrie privée le fardeau que M. de Freycinet, avec ses cent dix-neuf chemins de fer, voulait faire peser sur le seul gouvernement, mais encore qu'on entrât résolument, sérieusement dans la voie des économies.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Paris, 4 mai 1883. Monsieur le préfet, Depuis quelque temps, la presse hostile, exploitant, dans un intérêt de parti, la crise industrielle et financière que nous venons de traverser, n'a pas hésité à ouvrir une campagne contre l'administration des Caisse d'épargne.

Vous remettez un relevé statistique des dépôts et des retraits de fonds opérés ces temps derniers. Je ne saurais trop vous engager à obtenir d'eux qu'ils réagissent par tous les moyens en leur pouvoir, contre cette campagne systématique que l'administration des Caisse d'épargne a entreprise contre nos institutions des plus utiles aux classes laborieuses.

Je suis sûr que vous n'avez rien de plus à dire sur ce point, et que vous n'avez rien de plus à dire sur ce point, et que vous n'avez rien de plus à dire sur ce point.

Je vous serai obligé de vouloir bien me faire connaître, dans le plus bref délai possible, le résultat de vos démarches.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre: Le sous-secrétaire d'Etat, MARGUE.

Nous ne croyons pas qu'il se soit trouvé un seul journal pour conseiller aux populations laborieuses et économes de retirer leurs fonds de la Caisse d'épargne.

Ce sont là des procédés qui rappelleraient, au point de vue du patriotisme, ceux qu'employait sous le 16 mai l'opposition radicale, lorsqu'elle menaçait les électeurs de l'invasion étrangère, dans le cas où ils se permettraient de voter pour les candidats du maréchal.

Non! la presse conservatrice n'emploie pas de ces armes à double tranchant; et si elle est coupable de quelque chose, c'est tout au plus d'avoir reproduit des extraits de journaux de départements, d'où il résultait que les dépôts seraient retirés de la Caisse d'épargne, au lieu d'y faire de nouveaux versements.

Quel crime peut-il donc y avoir à enregistrer des faits qui s'expliquent d'eux-mêmes, étant donné les appréhensions qu'avait fait naître il y a quelque temps, chez les petits rentiers, l'imminence de la conversion.

Voilà ce que le gouvernement descend un peu en lui-même; et qu'il se demande si ce n'est pas un peu sa faute si, outre l'imminence de la conversion, les petits rentiers n'avaient pas d'autres motifs encore pour concevoir de justes motifs de défiance contre le gouvernement.

Il n'y a pas de plus simple moyen de décharger sur l'industrie privée le fardeau que M. de Freycinet, avec ses cent dix-neuf chemins de fer, voulait faire peser sur le seul gouvernement, mais encore qu'on entrât résolument, sérieusement dans la voie des économies.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

comment peut-il blâmer des évêques d'avoir tenu les catholiques en garde contre les doctrines contenues dans ces Manuels?

Mais où donc fait jusqu'ici pour rassurer les intérêts? Nous avons résumé, hier, les différentes opinions qui s'étaient produites dans les bureaux de la Chambre, à propos de la nomination de la commission du budget.

Est-ce également pour jeter la panique dans le pays que ces opinions sont traduites par une seule et même réclamation en faveur d'un changement radical dans les habitudes budgétaires du gouvernement?

Il n'y a eu qui une voix pour demander non seulement qu'on déchargât sur l'industrie privée le fardeau que M. de Freycinet, avec ses cent dix-neuf chemins de fer, voulait faire peser sur le seul gouvernement, mais encore qu'on entrât résolument, sérieusement dans la voie des économies.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

comment peut-il blâmer des évêques d'avoir tenu les catholiques en garde contre les doctrines contenues dans ces Manuels?

Mais où donc fait jusqu'ici pour rassurer les intérêts? Nous avons résumé, hier, les différentes opinions qui s'étaient produites dans les bureaux de la Chambre, à propos de la nomination de la commission du budget.

Est-ce également pour jeter la panique dans le pays que ces opinions sont traduites par une seule et même réclamation en faveur d'un changement radical dans les habitudes budgétaires du gouvernement?

Il n'y a eu qui une voix pour demander non seulement qu'on déchargât sur l'industrie privée le fardeau que M. de Freycinet, avec ses cent dix-neuf chemins de fer, voulait faire peser sur le seul gouvernement, mais encore qu'on entrât résolument, sérieusement dans la voie des économies.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

Si quelqu'un, par son attitude et ses agissements, paraît politique comme par ses finances, a contribué à répandre l'alarme dans le pays, ce quelqu'un n'est personne autre que le gouvernement lui-même.

Le patriotisme et la raison commandent dès lors de ne rien négliger pour lui faire voir les lieux au plus vite.

Comment le Trésor pourrait-il continuer à faire honneur à ses engagements si les sources du revenu public venaient à se tarir?

Cher monsieur! vous avouez que nous sommes entrés dans l'ère des vaches maigres, et vous ne faites rien pour rappeler les vaches grasses!

Et quoi! vos recettes diminuent, et loin de réduire vos dépenses, vous semblez prendre un véritable plaisir à les augmenter!

Ceci est le monde renversé; et on aura beau faire, nous en sommes pour ce que nous avons dit.

portant: Nouveauté de Paris, et qui leur étaient retournés garnis de boutons. Le tribunal a condamné les prévenus à 50 fr. d'amende, à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux et à la confiscation des produits saisis. Mais la Cour d'appel a infirmé ce jugement.

Les ébénistes à la salle Rivoli.—L'agitation ouvrière ébéniste de Paris a été convoquée le 17 avril par la Chambre syndicale pour recevoir communication des intentions du gouvernement relatives à la reprise des travaux d'ameublement. Le directeur de l'enseignement avait informé le syndicat que, pour faire cesser le chômage de cette industrie, on commanderait immédiatement le mobilier nécessaire aux lycées de France, que ces entreprises seraient probablement concédées sans adjudication publique, qu'il ne serait pas possible d'avancer de l'argent aux groupes ouvriers, mais qu'on leur remettrait des pièces d'établissement les commandes faites et que ces certificats leur permettraient de trouver des crédits auprès des fournisseurs de matières premières. Cet exposé de la situation n'a excité aucun enthousiasme dans l'Assemblée et le premier ouvrier qui demande la parole déclare que le ministre n'étant ni radical, ni socialiste, il faut s'en défier. En conséquence, il demande que le gouvernement commence par ouvrir un crédit aux ouvriers. Un des membres de la délégation propose que l'argent nécessaire soit prêté sur les 5,000 fr. que possède la Chambre syndicale et que les adhérents au syndicat soient seuls admis à participer aux commandes. L'Assemblée reste de plus en plus froide, malgré les appels énergiques du président à étudier sérieusement la question qui si haut intérêt. Un ouvrier prend enfin la parole pour dire, avec beaucoup de logique, que les corporations ouvrières ont voté un ordre du jour réclamant la participation des ouvriers aux travaux de l'Etat et que le gouvernement répondant à ce vœu, on ne peut avoir l'air de reculer. Un autre vient renouveler des sentiments de défiance à l'égard du gouvernement, qui pourrait bien avoir d'autre but que de jouer un mauvais tour aux syndicats et les pousser à épuiser leurs fonds, afin de les dominer plus aisément. La réunion se termine par un vote autorisant simplement le syndicat à poursuivre ses pourparlers avec le ministre. Quelle démonstration plus éloquente peut-on demander de la stérilité de l'action gouvernementale, en matière d'intérêts privés? A. FOURGROUSSE.

Or, c'est là précisément ce que M. Martin-Feuillée trouve tout naturel et très légitime, quand il s'agit des évêques. En ce qui se trompe. En procédant ainsi, le seul droit que l'Etat puisse invoquer est le droit de la force: et tout ce que M. Martin-Feuillée a pu dire ne changera rien.

CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL

RÉSULTATS DES GRÈVES

Les effets de la grève n'ont pas toujours leur expression immédiate; mais par une bizarre coïncidence, celle de Marseille s'est traduite par deux faits simultanés aux deux extrémités de la France. Pendant que le Natal, paquebot faisant le service de l'Australie, était obligé de quitter le port de la Joliette avec moitié-chargement, un navire entrainé dans le port de Rouen, avec une cargaison complète de meubles de tous genres commandés en Autriche par des maisons de Paris. Ces meubles, dit le Nouvelliste de Rouen, ne le cèdent en rien à ceux de fabrication parisienne; même habileté de main, même élégance. L'importation de ces marchandises se faisait généralement par Marseille, mais la grève des ouvriers de ce port a forcé les expéditeurs à modifier leur itinéraire. Il est probable que maintenant qu'ils ont appris la route du port de Rouen et constaté l'économie très sensible que leur procure ce changement de route, les expéditeurs ne voudront plus passer par Marseille. Notre port, en effet, avec son outillage perfectionné, qui permet un transbordement rapide, est tout indiqué pour la réception des marchandises à destination de Paris, et nous croyons que cet essai aura les conséquences les plus heureuses pour l'avenir du port de Rouen. De même les expéditeurs chassés de Marseille par la grève des ouvriers de ce port se trouvent dans le port sur lequel ils auront jeté leur dévolu de plus grandes facilités de déchargement et une économie à réaliser sur le prix du transport.

Un autre fait, un procès qui vient de se plaider à vant la huitième chambre du tribunal de la Seine, donne une confirmation toute actuelle de cette exode de l'industrie française sous l'influence mortelle de la grève. Au mois d'avril 1882, la douane française d'Alvincourt saisit un certain nombre de caisses qui renfermaient des boutons fabriqués en Saxe, en Prusse et en Bohême, mais appliqués sur des cartons de carton qui portaient cette mention: Nouveauté. — Article de Paris. L'administration de la douane dressa immédiatement procès verbal. Le ministre public, informé de ces pratiques depuis quelque temps déjà, crut devoir poursuivre correctionnellement sous la prévention d'apposition de la marque d'un lieu autre que celui de la fabrication. On conçoit fort bien l'intérêt qu'avait les prévenus à faire venir leurs produits d'Allemagne, où la main d'œuvre est de 50 pour 100 moins élevée qu'en France. On conçoit aussi l'intérêt qu'ils avaient à expédier de Paris les cartons

portant: Nouveauté de Paris, et qui leur étaient retournés garnis de boutons. Le tribunal a condamné les prévenus à 50 fr. d'amende, à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux et à la confiscation des produits saisis. Mais la Cour d'appel a infirmé ce jugement.

Les ébénistes à la salle Rivoli.—L'agitation ouvrière ébéniste de Paris a été convoquée le 17 avril par la Chambre syndicale pour recevoir communication des intentions du gouvernement relatives à la reprise des travaux d'ameublement. Le directeur de l'enseignement avait informé le syndicat que, pour faire cesser le chômage de cette industrie, on commanderait immédiatement le mobilier nécessaire aux lycées de France, que ces entreprises seraient probablement concédées sans adjudication publique, qu'il ne serait pas possible d'avancer de l'argent aux groupes ouvriers, mais qu'on leur remettrait des pièces d'établissement les commandes faites et que ces certificats leur permettraient de trouver des crédits auprès des fournisseurs de matières premières. Cet exposé de la situation n'a excité aucun enthousiasme dans l'Assemblée et le premier ouvrier qui demande la parole déclare que le ministre n'étant ni radical, ni socialiste, il faut s'en défier. En conséquence, il demande que le gouvernement commence par ouvrir un crédit aux ouvriers. Un des membres de la délégation propose que l'argent nécessaire soit prêté sur les 5,000 fr. que possède la Chambre syndicale et que les adhérents au syndicat soient seuls admis à participer aux commandes. L'Assemblée reste de plus en plus froide, malgré les appels énergiques du président à étudier sérieusement la question qui si haut intérêt. Un ouvrier prend enfin la parole pour dire, avec beaucoup de logique, que les corporations ouvrières ont voté un ordre du jour réclamant la participation des ouvriers aux travaux de l'Etat et que le gouvernement répondant à ce vœu, on ne peut avoir l'air de reculer. Un autre vient renouveler des sentiments de défiance à l'égard du gouvernement, qui pourrait bien avoir d'autre but que de jouer un mauvais tour aux syndicats et les pousser à épuiser leurs fonds, afin de les dominer plus aisément. La réunion se termine par un vote autorisant simplement le syndicat à poursuivre ses pourparlers avec le ministre. Quelle démonstration plus éloquente peut-on demander de la stérilité de l'action gouvernementale, en matière d'intérêts privés? A. FOURGROUSSE.

Or, c'est là précisément ce que M. Martin-Feuillée trouve tout naturel et très légitime, quand il s'agit des évêques. En ce qui se trompe. En procédant ainsi, le seul droit que l'Etat puisse invoquer est le droit de la force: et tout ce que M. Martin-Feuillée a pu dire ne changera rien.

CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL

RÉSULTATS DES GRÈVES

Les effets de la grève n'ont pas toujours leur expression immédiate; mais par une bizarre coïncidence, celle de Marseille s'est traduite par deux faits simultanés aux deux extrémités de la France. Pendant que le Natal, paquebot faisant le service de l'Australie, était obligé de quitter le port de la Joliette avec moitié-chargement, un navire entrainé dans le port de Rouen, avec une cargaison complète de meubles de tous genres commandés en Autriche par des maisons de Paris. Ces meubles, dit le Nouvelliste de Rouen, ne le cèdent en rien à ceux de fabrication parisienne; même habileté de main, même élégance. L'importation de ces marchandises se faisait généralement par Marseille, mais la grève des ouvriers de ce port a forcé les expéditeurs à modifier leur itinéraire. Il est probable que maintenant qu'ils ont appris la route du port de Rouen et constaté l'économie très sensible que leur procure ce changement de route, les expéditeurs ne voudront plus passer par Marseille. Notre port, en effet, avec son outillage perfectionné, qui permet un transbordement rapide, est tout indiqué pour la réception des marchandises à destination de Paris, et nous croyons que cet essai aura les conséquences les plus heureuses pour l'avenir du port de Rouen. De même les expéditeurs chassés de Marseille par la grève des ouvriers de ce port se trouvent dans le port sur lequel ils auront jeté leur dévolu de plus grandes facilités de déchargement et une économie à réaliser sur le prix du transport.

Un autre fait, un procès qui vient de se plaider à vant la huitième chambre du tribunal de la Seine, donne une confirmation toute actuelle de cette exode de l'industrie française sous l'influence mortelle de la grève. Au mois d'avril 1882, la douane française d'Alvincourt saisit un certain nombre de caisses qui renfermaient des boutons fabriqués en Saxe, en Prusse et en Bohême, mais appliqués sur des cartons de carton qui portaient cette mention: Nouveauté. — Article de Paris. L'administration de la douane dressa immédiatement procès verbal. Le ministre public, informé de ces pratiques depuis quelque temps déjà, crut devoir poursuivre correctionnellement sous la prévention d'apposition de la marque d'un lieu autre que celui de la fabrication. On conçoit fort bien l'intérêt qu'avait les prévenus à faire venir leurs produits d'Allemagne, où la main d'œuvre est de 50 pour 100 moins élevée qu'en France. On conçoit aussi l'intérêt qu'ils avaient à expédier de Paris les cartons

portant: Nouveauté de Paris, et qui leur étaient retournés garnis de boutons. Le tribunal a condamné les prévenus à 50 fr. d'amende, à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux et à la confiscation des produits saisis. Mais la Cour d'appel a infirmé ce jugement.

Les ébénistes à la salle Rivoli.—L'agitation ouvrière ébéniste de Paris a été convoquée le 17 avril par la Chambre syndicale pour recevoir communication des intentions du gouvernement relatives à la reprise des travaux d'ameublement. Le directeur de l'enseignement avait informé le syndicat que, pour faire cesser le chômage de cette industrie, on commanderait immédiatement le mobilier nécessaire aux lycées de France, que ces entreprises seraient probablement concédées sans adjudication publique, qu'il ne serait pas possible d'avancer de l'argent aux groupes ouvriers, mais qu'on leur remettrait des pièces d'établissement les commandes faites et que ces certificats leur permettraient de trouver des crédits auprès des fournisseurs de matières premières. Cet exposé de la situation n'a excité aucun enthousiasme dans l'Assemblée et le premier ouvrier qui demande la parole déclare que le ministre n'étant ni radical, ni socialiste, il faut s'en défier. En conséquence, il demande que le gouvernement commence par ouvrir un crédit aux ouvriers. Un des membres de la délégation propose que l'argent nécessaire soit prêté sur les 5,000 fr. que possède la Chambre syndicale et que les adhérents au syndicat soient seuls admis à participer aux commandes. L'Assemblée reste de plus en plus froide, malgré les appels énergiques du président à étudier sérieusement la question qui si haut intérêt. Un ouvrier prend enfin la parole pour dire, avec beaucoup de logique, que les corporations ouvrières ont voté un ordre du jour réclamant la participation des ouvriers aux travaux de l'Etat et que le gouvernement répondant à ce vœu, on ne peut avoir l'air de reculer. Un autre vient renouveler des sentiments de défiance à l'égard du gouvernement, qui pourrait bien avoir d'autre but que de jouer un mauvais tour aux syndicats et les pousser à épuiser leurs fonds, afin de les dominer plus aisément. La réunion se termine par un vote autorisant simplement le syndicat à poursuivre ses pourparlers avec le ministre. Quelle démonstration plus éloquente peut-on demander de la stérilité de l'action gouvernementale, en matière d'intérêts privés? A. FOURGROUSSE.

Or, c'est là précisément ce que M. Martin-Feuillée trouve tout naturel et très légitime, quand il s'agit des évêques. En ce qui se trompe. En procédant ainsi, le seul droit que l'Etat puisse invoquer est le droit de la force: et tout ce que M. Martin-Feuillée a pu dire ne changera rien.

CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL

RÉSULTATS DES GRÈVES

Les effets de la grève n'ont pas toujours leur expression immédiate; mais par une bizarre coïncidence, celle de Marseille s'est traduite par deux faits simultanés aux deux extrémités de la France. Pendant que le Natal, paquebot faisant le service de l'Australie, était obligé de quitter le port de la Joliette avec moitié-chargement, un navire entrainé dans le port de Rouen, avec une cargaison complète de meubles de tous genres commandés en Autriche par des maisons de Paris. Ces meubles, dit le Nouvelliste de Rouen, ne le cèdent en rien à ceux de fabrication parisienne; même habileté de main, même élégance. L'importation de ces marchandises se faisait généralement par Marseille, mais la grève des ouvriers de ce port a forcé les expéditeurs à modifier leur itinéraire. Il est probable que maintenant qu'ils ont appris la route du port de Rouen et constaté l'économie très sensible que leur procure ce changement de route, les expéditeurs ne voudront plus passer par Marseille. Notre port, en effet, avec son outillage perfectionné, qui permet un transbordement rapide, est tout indiqué pour la réception des marchandises à destination de Paris, et nous croyons que cet essai aura les conséquences les plus heureuses pour l'avenir du port de Rouen. De même les expéditeurs chassés de Marseille par la grève des ouvriers de ce port se trouvent dans le port sur lequel ils auront jeté leur dévolu de plus grandes facilités de déchargement et une économie à réaliser sur le prix du transport.

Un autre fait, un procès qui vient de se plaider à vant la huitième chambre du tribunal de la Seine, donne une confirmation toute actuelle de cette exode de l'industrie française sous l'influence mortelle de la grève. Au mois d'avril 1882, la douane française d'Alvincourt saisit un certain nombre de caisses qui renfermaient des boutons fabriqués en Saxe, en Prusse et en Bohême, mais appliqués sur des cartons de carton qui portaient cette mention: Nouveauté. — Article de Paris. L'administration de la douane dressa immédiatement procès verbal. Le ministre public, informé de ces pratiques depuis quelque temps déjà, crut devoir poursuivre correctionnellement sous la prévention d'apposition de la marque d'un lieu autre que celui de la fabrication. On conçoit fort bien l'intérêt qu'avait les prévenus à faire venir leurs produits d'Allemagne, où la main d'œuvre est de 50 pour 100 moins élevée qu'en France. On conçoit aussi l'intérêt qu'ils avaient à expédier de Paris les cartons

portant: Nouveauté de Paris, et qui leur étaient retournés garnis de boutons. Le tribunal a condamné les prévenus à 50 fr. d'amende, à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux et à la confiscation des produits saisis. Mais la Cour d'appel a infirmé ce jugement.

Les ébénistes à la salle Rivoli.—L'agitation ouvrière ébéniste de Paris a été convoquée le 17 avril par la Chambre syndicale pour recevoir communication des intentions du gouvernement relatives à la reprise des travaux d'ameublement. Le directeur de l'enseignement avait informé le syndicat que, pour faire cesser le chômage de cette industrie, on commanderait immédiatement le mobilier nécessaire aux lycées de France, que ces entreprises seraient probablement concédées sans adjudication publique, qu'il ne serait pas possible d'avancer de l'argent aux groupes ouvriers, mais qu'on leur remettrait des pièces d'établissement les commandes faites et que ces certificats leur permettraient de trouver des crédits auprès des fournisseurs de matières premières. Cet exposé de la situation n'a excité aucun enthousiasme dans l'Assemblée et le premier ouvrier qui demande la parole déclare que le ministre n'étant ni radical, ni socialiste, il faut s'en défier. En conséquence, il demande que le gouvernement commence par ouvrir un crédit aux ouvriers. Un des membres de la délégation propose que l'argent nécessaire soit prêté sur les 5,000 fr. que possède la Chambre syndicale et que les adhérents au syndicat soient seuls admis à participer aux commandes. L'Assemblée reste de plus en plus froide, malgré les appels énergiques du président à étudier sérieusement la question qui si haut intérêt. Un ouvrier prend enfin la parole pour dire, avec beaucoup de logique, que les corporations ouvrières ont voté un ordre du jour réclamant la participation des ouvriers aux travaux de l'Etat et que le gouvernement répondant à ce vœu, on ne peut avoir l'air de reculer. Un autre vient renouveler des sentiments de défiance à l'égard du gouvernement, qui pourrait bien avoir d'autre but que de jouer un mauvais tour aux syndicats et les pousser à épuiser leurs fonds, afin de les dominer plus aisément. La réunion se termine par un vote autorisant simplement le syndicat à poursuivre ses pourparlers avec le ministre. Quelle démonstration plus éloquente peut-on demander de la stérilité de l'action gouvernementale, en matière d'intérêts privés? A. FOURGROUSSE.

Or, c'est là précisément ce que M. Martin-Feuillée trouve tout naturel et très légitime, quand il s'agit des évêques. En ce qui se trompe. En procédant ainsi, le seul droit que